

Programme et Budget 2025

Direction des finances (DFI)
Direction de l'administration et du cabinet (DACPAB)
Direction des politiques,
de la régulation et des marchés (DPRM)



Programme et budget de 2025

Berne 2024

Table des matières	Page
Préface	5
Partie I – Contexte	7
1. Stratégie postale d'Abidjan et Plan d'activités d'Abidjan pour la période 2021–2025	9
2. Du plan d'activités pour 2021–2025 au Programme et budget de 2025	10
Partie II – Budget pour 2025	17
1. Aperçu du budget pour 2025 par programme	19
2. Fiches de programme	20
Pilier stratégique 1 – Forum	20
Pilier stratégique 2 – Fournisseur de solutions techniques	26
Pilier stratégique 3 – Centre de connaissances	31
Soutien fonctionnel	35
3. Budget présenté par nature des charges et des produits	40
3.1 Charges relevant du budget ordinaire	40
3.2 Produits relevant du budget ordinaire	41
3.3 Niveau des charges nettes de l'Union	42
Annexes	45
1. Système de financement du budget de l'Union	47
1.1 Introduction	47
1.2 Les trois piliers de la structure du budget de l'Union	47
1.3 Fonctionnement des trois piliers	47
1.4 Détermination de la valeur de l'unité de contribution dans le cadre du système de financement du budget de l'Union	48
2. Contributions des Pays-membres	49
2.1 Introduction	49
2.2 Évolution annuelle des contributions	49
3. Répartition des Pays-membres selon leur classe de contribution pour 2025	50

Préface

Depuis le Congrès d'Istanbul 2016, le document relatif au budget annuel de l'UPU (évoqué dans le Règlement financier de l'UPU sous le terme «Programme et budget») est élaboré en se fondant sur le plan d'activités quinquennal approuvé par le Congrès et est révisé chaque année notamment pour tenir compte du plafond annuel applicable au budget ordinaire. L'élaboration du budget est sous-tendue par la définition de buts et d'un plan de travail et vise à s'assurer que ce dernier puisse être financé.

La Stratégie postale d'Abidjan (SPA) et le plan de travail pour 2021–2025 ont été approuvés par le Congrès en août 2021 à cette fin précise. Ces documents exhaustifs comprennent non seulement des indicateurs de performance, des objectifs et une estimation des besoins en matière de financement, mais également des livrables et un calendrier détaillés. En ce sens, ils favorisent une plus grande efficacité grâce à une meilleure préparation, en s'appuyant sur les méthodes de travail mises en place au début du cycle 2017–2020.

Le Programme et budget comprend des informations budgétaires détaillées pour chaque but, chaque programme et chaque projet prévu par l'organisation pour l'année à venir ainsi que des détails sur les moyens de financement des diverses initiatives (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires).

Le présent document n'est pas simplement préparé pour répondre aux exigences du Règlement financier de l'UPU. Il est également destiné à fournir aux acteurs de l'UPU les informations essentielles dont ils ont besoin, dans un souci d'exactitude et de transparence quant à l'allocation des ressources humaines et financières aux diverses activités de l'Union.

Ce document est découpé en deux parties principales. La première partie présente le contexte général en présentant brièvement la SPA et le Plan d'activités associé ainsi que des explications sur la manière dont ces documents sont reflétés dans le Programme et budget. La deuxième partie comporte les principales informations sur le budget pour 2025, y compris un aperçu du budget global et du budget spécifique à chaque programme (appelé «fiche de programme») ainsi que la ventilation agrégée par type de charge et de produit.

Enfin, les annexes apportent des informations supplémentaires sur le système de financement du budget de l'Union et sur la répartition des Pays-membres en 2025 selon leur mode de contribution.

Masahiko Metoki
Directeur général

Partie I – Contexte

1. Stratégie postale d'Abidjan et Plan d'activités d'Abidjan pour la période 2021–2025

L'UPU a rédigé une feuille de route ambitieuse pour le cycle 2021–2025 intitulée «Stratégie postale d'Abidjan» qui a été approuvée par le Congrès d'Abidjan 2021. La SPA représente l'aboutissement d'un processus vaste et inclusif auquel de nombreux acteurs issus de plus de 170 pays et territoires membres ont activement participé grâce à plusieurs séries d'analyse de données, de consultations, d'échanges, de discussions et de sessions de rédaction.

Cette nouvelle stratégie réaffirme la mission de l'UPU, inscrite dans sa Constitution, qui est de «stimuler le développement durable de services postaux universels de qualité, efficaces et accessibles, pour faciliter la communication entre les habitants de la planète».

Pour mener à bien cette mission dans le respect des Objectifs de développement durable des Nations Unies, une vision à long terme est nécessaire: la «Vision postale pour 2030» constitue un message incitant tous les acteurs clés du secteur postal à prendre des mesures dans un certain nombre de domaines. Les gouvernements sont ainsi invités à réduire les écarts de développement postal en utilisant le réseau postal pour favoriser le développement socioéconomique. Les régulateurs sont appelés à harmoniser et à consolider les cadres relevant de leur responsabilité. Les opérateurs sont incités à améliorer leurs performances en se diversifiant et en renforçant leurs opérations. Les autres acteurs sont encouragés à s'associer davantage au monde postal, ce qui entraînera des changements concernant le rôle de l'UPU.

Afin d'œuvrer à la concrétisation de la Vision postale pour 2030 tout au long de la période 2021–2025, l'UPU, en tant qu'institution des Nations Unies, doit coordonner son action autour de trois principaux piliers stratégiques, qui synthétisent ce que l'organisation cherchera à devenir et à atteindre d'ici à 2025:

- 1° Pilier stratégique 1 – Forum.
- 2° Pilier stratégique 2 – Fournisseur de solutions techniques.
- 3° Pilier stratégique 3 – Centre de connaissances.

L'objectif du premier pilier consiste à renforcer le mandat de l'UPU en tant que principal forum pour les acteurs du secteur postal. Dans le cadre du second pilier, il est prévu de renforcer le rôle de l'UPU en tant que fournisseur de solutions techniques abordables pour les acteurs du secteur postal. Le troisième pilier vise à faire en sorte que l'UPU devienne le principal centre de connaissances du secteur postal.

L'objectif de chaque pilier sera atteint grâce à divers types de solutions proposées par l'UPU et présentées brièvement dans le tableau suivant:

<i>Pilier stratégique 1 – Forum</i>	<i>Pilier stratégique 2 – Fournisseur de solutions techniques</i>	<i>Pilier stratégique 3 – Centre de connaissances</i>
1.1 Événements et réunions de groupes techniques	2.1 Conseil et renforcement des capacités	3.1 Études et connaissances sur les tendances des marchés
1.2 Traité et arrangements internationaux	2.2 Solutions informatiques	3.2 Analyse ciblée de divers thèmes précis
1.3 Mécanismes de règlement	2.3 Normes	3.3 Stockage et protection de données

Pour obtenir les résultats espérés pour chacun de ces piliers stratégiques, il est nécessaire d'accorder plus d'importance aux nouveaux produits et services, d'améliorer la solidité financière grâce à de nouveaux modèles de financement, de déployer des efforts pour se doter d'un personnel diversifié et extrêmement compétent ainsi que de renforcer la régionalisation.

Pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie, plusieurs propositions ont été élaborées pour chaque type de solution de l'UPU liée à chaque pilier stratégique. Ces propositions comprennent des informations détaillées sur les résultats attendus à la fin de chaque année, une estimation des ressources financières nécessaires et une liste de livrables à réaliser pour chaque réunion du Conseil compétent. De plus amples détails sur ces éléments figurent dans le document contenant les propositions de travail du Plan d'activités d'Abidjan.

Pendant la période 2021–2025, les résultats de ce plan exhaustif feront l’objet de contrôles, d’évaluations et de rapports réguliers sur la mise en œuvre de la stratégie. Sur la base de ce suivi, le plan d’activités pourrait éventuellement être ajusté si de nouvelles circonstances surgissaient durant la période 2021–2025, notamment en ce qui concerne le financement.

2. Du plan d’activités pour 2021–2025 au Programme et budget de 2025

Le Plan d’activités d’Abidjan pour 2021–2025 constitue la base du Programme et budget de 2025, lequel est soumis à l’approbation du CA. De cette manière, un lien direct est établi entre la stratégie, les travaux détaillés prévus pour le cycle et le budget spécifique nécessaire à leur mise en œuvre.

La structure budgétaire reflète la stratégie et le plan d’activités: les différentes sections du budget sont organisées par pilier stratégique (but), par catégorie de solution de l’UPU (programme) et par proposition de travail. Un numéro spécifique (OPP – «objectif/programme/proposition») est attribué à chaque proposition de travail afin de faire facilement le lien avec le pilier correspondant et la catégorie de solution concernée. Par exemple, la proposition de travail 2.3.1 correspond à la première proposition de travail de la troisième catégorie de solutions (normes) du deuxième pilier stratégique (fournisseurs de solutions techniques).

Par ailleurs, dans le cadre de ce document, les activités de support fonctionnel (ressources humaines, finances, etc.) sont regroupées sous un autre pilier stratégique, à savoir le pilier 4.

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu de l’ensemble des propositions de travail, réparties par pilier stratégique et par catégorie de solution de l’UPU.

Pilier stratégique 1 – Forum

<i>Catégorie de solution/programme de l’UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
1.1 Événements et réunions de groupes techniques	1.1.1	Intégration des acteurs issus du secteur privé et des institutions publiques
	1.1.2	Philatélie 1 – Développement de la philatélie
	1.1.3	Amélioration de la qualité de service – Secrétariat
	1.1.4	Fonds pour l’amélioration de la qualité de service – Secrétariat
	1.1.5	Activités de normalisation – Secrétariat
	1.1.6	Normes opérationnelles et conformité – Secrétariat
	1.1.7	Questions opérationnelles et comptables – Secrétariat
	1.1.8	Solutions et normes d’adressage – Secrétariat
	1.1.9	Adressage et intégration des systèmes d’information géographique – Secrétariat
	1.1.10	Développement des produits, commerce électronique et intégration – Secrétariat
	1.1.11	Douanes – Secrétariat
	1.1.12	Coopérative EMS – Secrétariat
	1.1.13	Sécurité – Secrétariat
	1.1.14	Transport – Événements
	1.1.15	Événements et réunions .POST
	1.1.16	Événements numériques 3 – Événements numériques
	1.1.17	Inclusion financière 3 – Promotion de l’inclusion financière postale
	1.1.18	Services financiers postaux 4 – Développement des services postaux de paiement – Pratiques exemplaires

<i>Catégorie de solution/ programme de l'UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
	1.1.19	Rémunération 2 – Gouvernance, développement et intégration des systèmes de rémunération
	1.1.20	Comité consultatif – Engagement des acteurs du secteur postal élargi
	1.1.21	Marketing direct 1 – Événements relatifs au marketing direct
	1.1.22	Environnement et développement durable 3 – Événements en faveur de l'environnement et du développement durable
	1.1.23	Politique postale et régulation 3 – Événements et réunions concernant le service universel, la régulation et la politique postale
	1.1.24	Commerce 3 – Événements commerciaux
	1.1.25	Organisation des sessions du CA et du CEP
	1.1.26	Organisation du Congrès
	1.1.27	Ouverture de l'UPU aux acteurs du secteur postal élargi
1.2 Traités et arrangements internationaux	1.2.1	Amélioration de la qualité de service – Traités
	1.2.2	Fonds pour l'amélioration de la qualité de service – Traités
	1.2.3	Respect des normes opérationnelles – Arrangements internationaux
	1.2.4	Questions opérationnelles et comptables – Traités et arrangements internationaux
	1.2.5	Adressage et intégration des systèmes d'information géographique – Traités et arrangements internationaux
	1.2.6	Développement des produits, commerce électronique et intégration – Traités
	1.2.7	Douanes – Arrangements internationaux
	1.2.8	Coopérative EMS – Arrangements internationaux
	1.2.9	Sécurité – Traités et arrangements internationaux
	1.2.10	Transport – Traités et arrangements internationaux
	1.2.11	Services financiers postaux 1 – Développement du cadre réglementaire pour les services postaux de paiement
	1.2.12	Rémunération 1 – Gouvernance, développement et intégration des systèmes de rémunération
	1.2.13	Politique postale et régulation 1 – Obligations découlant des traités concernant le service universel, la régulation et la politique postale
1.3 Mécanismes de règlement	1.3.1	UPU*Clearing
	1.3.2	PPS*Clearing – Extension
	1.3.3	Mécanisme de règlement des différends
	1.3.4	Fonds pour l'amélioration de la qualité de service – Mécanismes de règlement
	1.3.5	Coopérative EMS – Règlements
	1.3.6	Transport – Systèmes de règlement
	1.3.7	Rémunération 5 – Gestion et mise en œuvre de la rémunération
	1.3.8	Rémunération – Lien avec la qualité de service

Pilier stratégique 2 – Fournisseur de solutions techniques abordables

<i>Catégorie de solution/programme de l'UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
2.1 Conseil et renforcement des capacités	2.1.1	Politiques postales nationales et investissement dans le développement socioéconomique
	2.1.2	Harmonisation des cadres réglementaires pour le secteur postal
	2.1.3	Amélioration des résultats des opérateurs désignés en matière de distribution
	2.1.4	Cadres de coopération et services de facilitation de l'UPU
	2.1.5	Renforcement des capacités juridiques des acteurs du secteur postal
	2.1.6	Amélioration de la qualité de service – Renforcement des capacités
	2.1.7	Fonds pour l'amélioration de la qualité de service – Renforcement des capacités
	2.1.8	GMS – Renforcement des capacités
	2.1.9	Conformité avec les normes opérationnelles – Activités de conseil
	2.1.10	Adressage et systèmes d'information géographique – Renforcement des capacités
	2.1.11	Conception de produits, commerce électronique et intégration – Renforcement des capacités
	2.1.12	Douanes – Renforcement des capacités
	2.1.13	Coopérative EMS – Renforcement des capacités
	2.1.14	Sécurité – Renforcement des capacités
	2.1.15	Transport – Renforcement des capacités
	2.1.16	Économie numérique 4 – Renforcement des capacités
	2.1.17	Inclusion financière 2.1 – Services de conseil pour l'inclusion financière postale
	2.1.18	Inclusion financière 2.2 – Assistance technique pour l'inclusion financière postale
	2.1.19	Services financiers postaux 2 – Extension du réseau postal mondial de paiement
	2.1.20	Rémunération 4 – Gestion et mise en œuvre de la rémunération
	2.1.21	Marketing direct 3 – Renforcement des capacités en matière de marketing direct
	2.1.22	Environnement et développement durable 1 – Renforcement des capacités en matière d'environnement et de développement durable
	2.1.23	Politique postale et régulation 4 – Renforcement des capacités en matière de service universel, de régulation et de politique postale
	2.1.24	Commerce 4 – Renforcement des capacités dans le domaine du commerce
	2.1.25	Égalité des genres
	2.1.26	Gestion des risques liés aux catastrophes, développement durable et utilisation du réseau (proposition d'un Pays-membre – Japon)

<i>Catégorie de solution/programme de l'UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
	2.1.27	Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur postal (proposition d'un Pays-membre)
2.2 Solutions informatiques	2.2.1	Amélioration de la qualité de service – Solutions informatiques
	2.2.2	GMS – Solutions informatiques
	2.2.3	Solutions et normes d'adressage – Solutions informatiques
	2.2.4	Douanes – Solutions informatiques
	2.2.5	Coopérative EMS – Solutions informatiques
	2.2.6	Sécurité – Solutions informatiques
	2.2.7	Transport – Solutions informatiques
	2.2.8	.POST – Solutions informatiques
	2.2.9	Services financiers postaux 3 – Élaboration de solutions techniques applicables aux services postaux de paiement
	2.2.10	Marketing direct 2 – Solutions informatiques applicables au marketing direct
	2.2.11	Environnement et développement durable 4 – Solutions informatiques en faveur de l'environnement et du développement durable
	2.2.12	Support informatique pour le Bureau international et les réunions de l'UPU
	2.2.13	Coopérative télématique
	2.2.14	Dématerrialisation de la communication entre le Bureau international et les partenaires de l'UPU
2.3 Normes	2.3.1	Philatélie 3 – Système mondial de numérotation des timbres-poste (WNS) et certification
	2.3.2	Philatélie 4 – Production et vente de coupons-réponse internationaux
	2.3.3	Activités de normalisation – Élaboration et gestion
	2.3.4	Conformité avec les normes opérationnelles – Gestion
	2.3.5	Questions opérationnelles et comptables – Gestion des normes
	2.3.6	Solutions et normes d'adressage – Développement
	2.3.7	Développement de produits, commerce électronique et intégration – Normes
	2.3.8	Douanes – Normes
	2.3.9	Coopérative EMS – Normes
	2.3.10	Sécurité – Normes
	2.3.11	Transport – Normes

Pilier stratégique 3 – Centre de connaissances

<i>Catégorie de solution/programme de l'UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
3.1 Études et connaissances sur les tendances des marchés	3.1.1	Études du marché postal dans les pays en développement et tendances régionales
	3.1.2	Études sur le cadre réglementaire national et services postaux
	3.1.3	Recherches institutionnelles sur l'économie postale

<i>Catégorie de solution/ programme de l'UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
3.1 Analyse ciblée de divers thèmes précis	3.1.4	Développement des produits, commerce électronique et intégration – Recherche
	3.1.5	Coopérative EMS – Connaissances du marché
	3.1.6	Numérique 2 – Recherches sur la transformation et l'innovation numériques
	3.1.7	Inclusion financière 1 – Études et connaissances sur l'inclusion financière postale
	3.1.8	Rémunération 3 – Recherches sur la rémunération et production intellectuelle
	3.1.9	Marketing direct 4 – Recherche sur le marketing direct
	3.1.10	Environnement et développement durable 2 – Recherches en matière d'environnement et de développement durable
	3.1.11	Commerce 2 – Recherches
	3.2.1	Amélioration de la qualité de service – Analyse ciblée
	3.2.2	Adressage et intégration des systèmes d'information géographique – Analyse
	3.2.3	Coopérative EMS – Analyse
3.2 Analyse ciblée de divers thèmes précis	3.2.4	Économie numérique 1 – Analyse du numérique
	3.2.5	Politique postale et régulation 2 – Analyse en matière de service universel, de régulation et de politique postale
	3.2.6	Commerce 1 – Commerce. Analyse
3.3 Stockage et protection des données	3.3.1	Philatélie 2 – Système de distribution et d'entretien de la collection philatélique universelle
	3.3.2	Conformité des normes opérationnelles – Stockage des données
	3.3.3	Solutions et normes d'adressage – Stockage des données
	3.3.4	Coopérative EMS – Stockage et protection de données
	3.3.5	Stockage et protection des données de l'UPU au niveau mondial

Soutien fonctionnel

<i>Catégorie de solution/ programme de l'UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
4.1 Cabinet	4.1.1	Cabinet et affaires concernant les Conseils
	4.1.2	Gouvernance et contrôle interne
	4.1.3	Planification stratégique
	4.1.4	Communication
4.2 Finances	4.2.1	Fonction d'appui financier
	4.2.2	Mobilisation des ressources
4.3 Ressources humaines	4.3.1	Formation et développement
	4.3.2	Politique en matière de ressources humaines
	4.3.3	Gestion des ressources humaines – Prestations et salaires
4.4 Affaires juridiques	4.4.1	Fonction de soutien juridique
4.5 Logistique	4.5.1	Services linguistiques
	4.5.2	Services généraux

Outre les propositions de travail, le Programme et budget comprend également le paiement de la garantie à la Caisse de prévoyance, ainsi que les investissements, comme décidé par le Congrès d'Abidjan.

Frais hors exploitation

<i>Catégorie de solution/programme de l'UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
5.1 Respect des obligations envers le personnel	5.1.1	Respect des obligations envers le personnel

Investissements

<i>Catégorie de solution/programme de l'UPU</i>	<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>
6.1 Remplacement, développement et acquisition des actifs	6.1.1	Entretien et rénovation du bâtiment du Bureau international
	6.1.7	Amortissements

Partie II – Budget pour 2025

1. Aperçu du budget pour 2025 par programme

	Budget ordinaire Personnel	Autres	Total	Contributions volontaires Personnel	Autres	Total	Vente de produits et services Personnel	Autres	Total	Total (CHF)
Pilier stratégique 1 – Forum										
1.1 Événements et réunions de groupes techniques	3 464 820	397 640	3 862 460	1 085 935	516 000	1 601 935	499 850	180 000	679 850	6 144 245
1.2 Traînées et arrangements internationaux	1 097 770	77 000	1 174 770	335 650	50 000	385 650	0	0	0	1 560 420
1.3 Mécanismes de règlement	464 900	57 000	521 900	361 225	420 000	781 225	0	0	0	1 303 125
Pilier stratégique 1 – Total	5 027 490	531 640	5 559 130	1 782 810	986 000	2 768 810	499 850	180 000	679 850	9 007 790
Pilier stratégique 2 – Fournisseur de solutions techniques										
2.1 Conseil et renforcement des capacités	3 746 632	3 000 018	6 746 650	2 265 025	9 015 994	11 281 019	0	0	0	18 027 669
2.2 Solutions informatiques	1 563 850	1 406 772	2 970 622	441 975	1 590 000	2 031 975	11 192 350	3 775 727	14 968 077	19 970 674
2.3 Normes	573 600	9 500	583 100	458 135	55 000	513 135	192 650	374 000	566 650	1 662 885
Pilier stratégique 2 – Total	5 884 082	4 416 290	10 300 372	3 165 135	10 660 994	13 826 129	11 385 000	4 149 727	15 534 727	39 661 228
Pilier stratégique 3 – Centre de connaissances										
3.1 Études et connaissances sur les tendances des marchés	1 987 528	111 000	2 098 528	481 795	400 000	881 795	0	22 000	22 000	3 002 323
3.2 Analyse ciblée de divers thèmes précis	437 820	95 000	532 820	428 100	240 000	668 100	0	0	0	1 200 920
3.3 Stockage et protection des données	315 300	375 600	690 900	201 175	200 000	401 175	40 750	0	40 750	1 132 825
Pilier stratégique 3 – Total	2 740 648	581 600	3 322 248	1 111 070	840 000	1 951 070	40 750	22 000	62 750	5 336 068

	Budget ordinaire Personnel	Autres	Total /	Contributions volontaires Personnel	Autres	Total	Vente de produits et services Personnel	Autres	Total	Total (CHF)
Soutien fonctionnel										
4.1 Cabinet	3 502 160	447 300	3 949 460	0	153 000	153 000	0	0	0	4 102 460
4.2 Finances	2 097 400	202 800	2 300 200	0	600 000	600 000	0	0	0	2 900 200
4.3 Ressources humaines	1 455 320	623 000	2 078 320	0	0	0	0	0	0	2 078 320
4.4 Affaires juridiques	991 200	31 500	1 022 700	0	0	0	0	0	0	1 022 700
4.5 Logistique	3 805 840	2 364 000	6 169 840	67 800	70 000	137 800	0	0	0	6 307 640
Soutien fonctionnel – Total	11 851 920	3 668 600	15 520 520	67 800	823 000	890 800	0	0	0	16 411 320
Frais hors-exploitation										
5.1 Respect des obligations envers le personnel	0	3 000 000	3 000 000	0	723 500	723 500	0	0	0	3 723 500
Frais hors exploitation – Total	0	3 000 000	3 000 000	0	723 500	723 500	0	0	0	3 723 500
Investissements										
6.1 Remplacement, développement et acquisition des actifs	0	1 810 000	1 810 000	0	0	0	0	0	0	1 810 000
Total investissements	0	1 810 000	1 810 000	0	0	0	0	0	0	1 810 000
Total général	25 504 140	14 008 130	39 512 270	6 126 815	14 033 494	20 160 309	11 925 600	4 351 727	16 277 327	75 949 906

2. Fiches de programme

Pilier stratégique 1 – Forum

Le premier pilier stratégique de la SPA comprend trois catégories de solutions de l'UPU qui, aux fins de la préparation du budget, peuvent être appelées programmes:

- Programme 1.1 – Événements et réunions de groupes techniques.
- Programme 1.2 – Traités et arrangements internationaux.
- Programme 1.3 – Mécanismes de règlement.

Des explications détaillées concernant ces programmes sont présentées dans les pages ci-dessous.

Programme 1.1 – Événements et réunions de groupes techniques

Mandat et objectifs

Dans le cadre de cette première catégorie de solutions relevant du pilier stratégique 1, l'UPU poursuivra sa mission historique, à savoir de devenir le seul forum mondial où tous les acteurs clés du secteur postal peuvent se rencontrer pour partager des pratiques exemplaires, élaborer des stratégies et obtenir un soutien dans leurs efforts de développement socioéconomique et de mise en œuvre de la vision pour le secteur. La concrétisation de cet objectif repose sur 24 propositions de travail.

Afin de contrôler leur mise en œuvre, l'avancement des travaux sera évalué sur la base de divers résultats. Cette évaluation se fonde notamment sur des indicateurs tels que le nombre de forums thématiques organisés, le nombre de nouveaux membres adhérant aux plates-formes de partage d'informations et le niveau de sensibilisation à des thèmes spécifiques grâce aux activités menées auprès des acteurs externes. Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil/ responsable</i>
1.1.1	Intégration des acteurs issus du secteur privé et des institutions publiques	CA
1.1.2	Philatélie 1 – Développement de la philatélie	CA
1.1.3	Amélioration de la qualité de service – Secrétariat	CEP
1.1.4	Fonds pour l'amélioration de la qualité de service – Secrétariat	CA et CEP
1.1.5	Activités de normalisation – Secrétariat	CEP
1.1.6	Normes opérationnelles et conformité – Secrétariat	CEP
1.1.7	Questions opérationnelles et comptables – Secrétariat	CEP
1.1.8	Solutions et normes d'adressage – Secrétariat	CEP
1.1.9	Adressage et intégration des systèmes d'information géographique – Secrétariat	CEP
1.1.10	Développement des produits, commerce électronique et intégration – Secrétariat	CEP
1.1.11	Douanes – Secrétariat	CEP
1.1.12	Coopérative EMS – Secrétariat	CEP
1.1.13	Sécurité – Secrétariat	CEP
1.1.14	Transport – Événements	CEP
1.1.15	Événements et réunions .POST	CEP
1.1.16	Événements numériques 3 – Événements numériques	CA et CEP
1.1.17	Inclusion financière 3 – Promotion de l'inclusion financière postale	CA
1.1.18	Services financiers postaux 4 – Développement des services postaux de paiement – Pratiques exemplaires	CEP

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil responsable</i>
1.1.19	Rémunération 2 – Gouvernance, développement et intégration des systèmes de rémunération	CA et CEP
1.1.20	Comité consultatif – Engagement des acteurs du secteur postal élargi	CA
1.1.21	Marketing direct 1 – Événements relatifs au marketing direct	CEP
1.1.22	Environnement et développement durable 3 – Événements en faveur de l'environnement et du développement durable	CA
1.1.23	Politique postale et régulation 3 – Événements et réunions concernant le service universel, la régulation et la politique postale	CA
1.1.24	Commerce 3 – Événements commerciaux	CA
1.1.25	Préparation des sessions plénières du Conseil d'administration/Conseil d'exploitation postale	CA et CEP
1.1.26	Congrès	Congrès
1.1.27	Ouverture de l'U.P.U aux acteurs du secteur postal élargi	CA

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Contributions volontaires			Vente de produits et services			Total (CHF)	
	D	P	G	Autre (CHF)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	D	P	G	Autre (CHF)	
1.1.1	4,2	10,8	10,8	82 840	475 000		1,2			13 200	
1.1.2	0,25	28,8	27 000	358 040		4				20 000	
1.1.3	1	6	7	199 300							
1.1.4	0,5		1		22 500	5	11,2			208 060	
1.1.5	0,5	5	1,2	7 600	113 860						
1.1.6	1	1,5	4		92 050						
1.1.7	0,5	1,5	3		69 550						
1.1.8	2		1		56 100					7	0,5
1.1.9	1	2,4	1,2	10 000	85 080						
1.1.10	2	5	4,2	40 000	213 760						
1.1.11	1	5,5	17,2	8 000	314 410						
1.1.12	1,5				33 600	1,25	16	200 000	401 175		
1.1.13	1	4	5,5	5 000	111 550			50 000	50 000		
1.1.14	1	6	11,2	1 000	247 760						
1.1.15						18	3	61 000	388 300		
1.1.16	0,15	7	0,75	66 000	191 935	5			81 500		
1.1.17	0,25	3		14 000	68 500						68 500

Nº	Budget ordinaire			Contributions volontaires			Vente de produits et services			Total (CHF)				
	Budget Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)					
D	P	G	D	P	G	D	P	G						
1.1.18	0,125	1,5	1	8 000	46 550					46 550				
1.1.19	1,25	5	3	12 000	155 400					155 400				
1.1.20	0,5	6		109 000			15	12	180 000	560 100				
1.1.21	0,5	0,5		19 350		2	25 000	47 600		66 950				
1.1.22	0,125	4		68 000	6		97 800			165 800				
1.1.23	2,5	7	3	6 500	210 500	6		97 800		308 300				
1.1.24	0,25	5	0,75	20 000	83 175	3	180 000	196 500		279 675				
1.1.25	5,55	2,6	12	89 700	392 000					392 000				
1.1.26	2,75	0,8	4,5		125 490					125 490				
Total	31,4	90,1	121,1	397 640	3 862 460	48,25	33,4	516 000	1 601 935	22	12,5	180 000	679 850	6 144 245

Programme 1.2 – Traités et arrangements internationaux

Mandat et objectifs

Grâce à cette deuxième catégorie de solutions relevant du pilier stratégique 1, l'UPU renforcera son rôle d'instance permettant aux gouvernements de trouver des solutions multilatérales aux blocages mondiaux et régionaux, en redynamisant ainsi les concepts d'obligation de service universel et de territoire postal unique. La concrétisation de cet objectif repose sur 13 propositions de travail. Comme pour la catégorie précédente, leur mise en œuvre sera contrôlée par des résultats quantifiables. Cette évaluation se fonde notamment sur des indicateurs tels que le nombre de nouveaux pays signataires de l'Arrangement concernant les services postaux de paiement, l'évaluation de l'état actuel des systèmes de rémunération de l'UPU et la modification des articles du Règlement général afin d'améliorer la rationalisation et l'harmonisation. Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

Proposition de travail/OPP	Description	Conseil responsable
1.2.1	Amélioration de la qualité de service – Traités	CEP
1.2.2	Fonds pour l'amélioration de la qualité de service – Traités	CA et CEP
1.2.3	Respect des normes opérationnelles – Arrangements internationaux	CEP
1.2.4	Questions opérationnelles et comptables – Traités et arrangements internationaux	CEP
1.2.5	Adressage et intégration des systèmes d'information géographique – Traités et arrangements internationaux	CEP
1.2.6	Développement des produits, commerce électronique et intégration – Traités	CEP

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil responsable</i>
1.2.7	Douanes – Arrangements internationaux	CEP
1.2.8	Coopérative EMS – Arrangements internationaux	CEP
1.2.9	Sécurité – Traités et arrangements internationaux	CEP
1.2.10	Transport – Traités et arrangements internationaux	CEP
1.2.11	Services financiers postaux 1 – Développement du cadre réglementaire pour les services postaux de paiement	CA et CEP
1.2.12	Rémunération 1 – Gouvernance, développement et intégration des systèmes de rémunération	CA et CEP
1.2.13	Politique postale et régulation 1 – Obligations découlant des traités concernant le service universel, la régulation et la politique postale	CA

Budget pour 2025

<i>Nº</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Contributions volontaires</i>			<i>Vente de produits et services</i>			<i>Total (CHF)</i>
	<i>Personnel (m/h)</i>	<i>Autre (CHF)</i>	<i>Total (CHF)</i>	<i>Personnel (m/h)</i>	<i>Autre (CHF)</i>	<i>Total (CHF)</i>	<i>Personnel (m/h)</i>	<i>Autre (CHF)</i>	<i>Total (CHF)</i>	
<i>D</i>	<i>P</i>	<i>G</i>	<i>D</i>	<i>P</i>	<i>G</i>	<i>D</i>	<i>P</i>	<i>G</i>		
1.2.1	6,5	4		151 150						151 150
1.2.2					1,5		24 450			24 450
1.2.3		1,5		24 450						24 450
1.2.4		1,5		24 450						24 450
1.2.5		2,4		39 120						39 120
1.2.6	2	3	3	127 600						127 600
1.2.7		0,5		8 150						8 150
1.2.8					2	16	213 400			213 400
1.2.9		2	14 000	25 000						25 000
1.2.10		6	28 000	125 800			50 000	50 000		175 800
1.2.11	0,75	4,5	2	30 000	142 750					142 750
1.2.12	3,25	12	4		313 600					313 600
1.2.13	2,5	6	3	5 000	192 700	6		97 800		290 500
Total	8,5	45,9	16	77 000	1 174 770	9,5	16	50 000	385 650	1 566 420

Programme 1.3 – Mécanismes de règlement

Mandat et objectifs

L'objectif visé par cette dernière catégorie de solutions relevant du pilier stratégique 1 est de faire en sorte que l'UPU améliore sa gamme de mécanismes permettant aux acteurs du secteur postal de régler leurs transactions et leurs différends de la manière la plus avantageuse et efficace pour toutes les parties impliquées. La concrétisation de cet objectif repose sur huit propositions de travail pour le cycle 2021–2025. Leur mise en œuvre sera contrôlée et évaluée sur la base de divers résultats. Cette évaluation se fonde notamment sur des indicateurs tels que le nombre de membres de UPU*Clearing et de PPS*Clearing, ainsi que le nombre de d'affaires traitées par l'UPU au moyen de son mécanisme officiel de règlement des différends (expertise, médiation et arbitrage). Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>			<i>Conseil responsable</i>
1.3.1	UPU*Clearing			CA
1.3.2	PPS*Clearing – Extension			CA
1.3.3	Mécanisme de règlement des différends			CA
1.3.4	Fonds pour l'amélioration de la qualité de service – Mécanismes de règlement			CA et CEP
1.3.5	Coopérative EMS – Règlements			CEP
1.3.6	Transport – Systèmes de règlement			CEP
1.3.7	Rémunération 5 – Gestion et mise en œuvre de la rémunération			CEP
1.3.8	Rémunération – Lien avec la qualité de service			CEP

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire	Contributions volontaires			Vente de produits et services	Total (CHF)						
		Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)								
D	P	G	D	P	G	D	P	G	Autre (CHF)	Total (CHF)	Total (CHF)	
1.3.1	6		97 800	12	150 000	285 600					383 400	
1.3.2	6	1	109 100		270 000	270 000					379 100	
1.3.3												
1.3.4											24 450	
1.3.5											201 175	
1.3.6	1		16 300									16 300
1.3.7	2	3		241 700								241 700
1.3.8			57 000	57 000								57 000
Total	2	23	4	57 000	521 900	2,75	28	420 000	781 225			1 303 125

Pilier stratégique 2 – Fournisseur de solutions techniques

- Le pilier stratégique 2 de la SPA comprend trois catégories de solutions de l'U.P.U., qui, aux fins de la préparation du budget, peuvent être appelées programmes.
- Programme 2.1 – Conseil et renforcement des capacités.
 - Programme 2.2 – Solutions informatiques.
 - Programme 2.3 – Normes.

Des explications détaillées concernant ces programmes sont présentées dans les pages ci-dessous.

Programme 2.1 – Conseil et renforcement des capacités

Mandat et objectifs

Dans le cadre de la première catégorie de solutions relevant du pilier stratégique 2, l'U.P.U. cherchera à offrir aux acteurs du secteur postal des avis de qualité, des formations et des possibilités de coopération technique pour les aider à naviguer à travers les défis et les opportunités d'un secteur changeant à toute vitesse. Cet objectif sera mené à bien au moyen de 27 propositions de travail. Afin de contrôler sa mise en œuvre, l'avancement des travaux sera évalué sur la base de divers résultats. Ils comprennent des indicateurs tels que le nombre de pays bénéficiant d'une assistance, les projets transversaux visant à renforcer l'infrastructure de la chaîne logistique et l'amélioration de la qualité des services, et l'utilisation annuelle du système OSCAR (la solution en ligne de l'U.P.U. pour l'établissement de bilans carbone et la production de rapports) par les parties prenantes. Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

Proposition de travail/OPP	Description	Conseil responsable
2.1.1	Politiques postales nationales et investissement dans le développement socioéconomique	CA
2.1.2	Harmonisation des cadres réglementaires pour le secteur postal	CA
2.1.3	Amélioration des résultats des opérateurs désignés en matière de distribution	CA
2.1.4	Cadres de coopération et services de facilitation de l'U.P.U	CA
2.1.5	Renforcement des capacités juridiques des acteurs du secteur postal	CA
2.1.6	Amélioration de la qualité de service – Renforcement des capacités	CEP
2.1.7	Fonds pour l'amélioration de la qualité de service – Renforcement des capacités	CA et CEP
2.1.8	GMS – Renforcement des capacités	CEP
2.1.9	Conformité avec les normes opérationnelles – Activités de conseil	CEP
2.1.10	Adressage et systèmes d'information géographique – Renforcement des capacités	CEP
2.1.11	Conception de produits, commerce électronique et intégration – Renforcement des capacités	CEP

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil responsable</i>
2.1.12	Douanes – Renforcement des capacités	CEP
2.1.13	Coopérative EMS – Renforcement des capacités	CEP
2.1.14	Sécurité – Renforcement des capacités	CEP
2.1.15	Transport – Renforcement des capacités	CEP
2.1.16	Économie numérique 4 – Renforcement des capacités	CA et CEP
2.1.17	Inclusion financière 2.1 – Services de conseil pour l'inclusion financière postale	CA
2.1.18	Inclusion financière 2.2 – Assistance technique pour l'inclusion financière postale	CA
2.1.19	Services financiers postaux 2 – Extension du réseau postal mondial de paiement	CEP
2.1.20	Rémunération 4 – Gestion et mise en œuvre de la rémunération	CEP
2.1.21	Marketing direct 3 – Renforcement des capacités en matière de marketing direct	CEP
2.1.22	Environnement et développement durable 1 – Renforcement des capacités en matière d'environnement et de développement durable	CA
2.1.23	Politique postale et régulation 4 – Renforcement des capacités en matière de service universel, de régulation et de politique postale	CA
2.1.24	Commerce 4 – Renforcement des capacités dans le domaine du commerce	CA
2.1.25	Égalité des genres	CA
2.1.26	Gestion des risques liés aux catastrophes, développement durable et utilisation du réseau (proposition d'un Pays-membre – Japon)	CA
2.1.27	Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur postal (proposition d'un Pays-membre)	CA

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire Personnel (m/h)	Contributions volontaires			Vente de produits et services Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Total (CHF)
		D	P	G		D				
2.1.1	3	16,8	11,4	266 532	736 392	7,2	4,2	164 820		901 212
2.1.2	0,96	12	8,4	365 600	677 624	0,6	1,8	30 120		707 744
2.1.3	0,96	37,2	28,2	1 482 223	2 428 747	3,6	9	138 000	298 380	2 727 127
2.1.4	0,96	6	3,6	343 223	503 207	0,6	0,6	16 560		519 767
2.1.5										
2.1.6	7	4	28 000	187 300						187 300
2.1.7					25,6	60,8	4 335 994	5 440 314		5 440 314
2.1.8	0,5	14,5	14	5 000	410 750	6	450 000	547 800		958 550
2.1.9		5,5	6 000	95 650						95 650

Nº	Budget ordinaire			Contributions volontaires			Vente de produits et services			Total (CHF)
	Budget Personnel (m/h)	D	G	Autre (CHF)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	
2.1.10	2,4			39 120						39 120
2.1.11	2	4	3	40 000	183 900					183 900
2.1.12		3		48 900						48 900
2.1.13						1,25	16	200 000	401 175	
2.1.14		2		3 800	14 800			3 340 000	3 340 000	
2.1.15		12		11 500	207 100			180 000	180 000	
2.1.16	0,125	4	0,75	22 000	98 475	4			65 200	
2.1.17	0,125	5		2 500	86 800					86 800
2.1.18	0,125	5			84 300	12		195 600		
2.1.19	0,25	4	2	13 000	106 400					
2.1.20	1,05	6	1	5 000	137 620					
2.1.21		1			16 300		1,5	14 000	30 950	
2.1.22	0,125	4,5		14 000	90 150	6			97 800	
2.1.23	1,75	5	3	40 000	194 600	6			97 800	
2.1.24	0,25	4	0,75	15 000	61 875	3			16 500	
2.1.26					336 640	336 640		188 000	188 000	
2.1.27								170 000	170 000	
Total	12,18	160,9	80,1	3 000 018	6 746 650	75,85	93,9	9 015 994	11 281 019	18 027 669

Programme 2.2 – Solutions informatiques

Mandat et objectifs

En proposant la deuxième catégorie de solutions dans le cadre du pilier stratégique 2, l'UPU étoffera son portefeuille de solutions informatiques pour mieux répondre aux besoins des acteurs à tous les niveaux de développement dans un environnement de rupture numérique. La concrétisation de cet objectif repose sur 14 propositions de travail. Comme pour les catégories précédentes, leur mise en œuvre sera contrôlée par des résultats quantifiables. Ils comprennent des indicateurs tels que le nombre d'opérateurs et d'acteurs du secteur postal élargi qui adoptent les outils informatiques proposés par l'UPU, les partenaires d'échange de données sur le réseau informatique postal POST*Net et les utilisateurs des solutions mobiles de services de paiements postaux. Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil responsable</i>
2.2.1	Amélioration de la qualité de service – Solutions informatiques	CEP
2.2.2	GMS – Solutions informatiques	CEP
2.2.3	Solutions et normes d'adressage – Solutions informatiques	CEP
2.2.4	Douanes – Solutions informatiques	CEP
2.2.5	Coopérative EMS – Solutions informatiques	CEP
2.2.6	Sécurité – Solutions informatiques	CEP
2.2.7	Transport – Solutions informatiques	CEP
2.2.8	.POST – Solutions informatiques	CEP
2.2.9	Services financiers postaux 3 – Élaboration de solutions techniques applicables aux services postaux de paiement	CEP
2.2.10	Marketing direct 2 – Solutions informatiques applicables au marketing direct	CEP
2.2.11	Environnement et développement durable 4 – Solutions informatiques en faveur de l'environnement et du développement durable	CA
2.2.12	Support informatique pour le Bureau international et les réunions de l'UPU	CA et CEP
2.2.13	Coopérative télématique	CEP
2.2.14	Dématerrialisation de la communication entre le Bureau international et les partenaires de l'UPU	CEP

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Contributions volontaires			Vente de produits et services			Total (CHF)
	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	
	D	P	G	D	P	G	D	P	G	
2.2.1	4,5	4	75 000	193 550						193 550
2.2.2	12	12	8 000	339 200						339 200
2.2.3							23	47,5	40 000	951 650
2.2.4	1,5		24 450							24 450
2.2.5										401 175
2.2.6	2		1 000	12 000						12 000
2.2.7	4			65 200						65 200
2.2.8					6	3	120 000	251 700		22 000
2.2.9	0,125	3,5	1	11 000	82 150					82 150

Nº	Budget ordinaire			Autre (CHF)			Total (CHF)			Contributions volontaires			Vente de produits et services			Total (CHF)		
	Budget Personnel (m/h)	D	P	G	D	P	G	D	P	G	Personnel (m/h)	D	P	G	Autre (CHF)	Total (CHF)		
2.2.10	1				16 300		1	100 000		111 300							127 600	
2.2.11	0,125	4			83 000		6			97 800							180 800	
2.2.12		36	24		1 246 772	2 104 772											2 104 772	
2.2.13											1 120 000	1 120 000	12	696	60	3 713 727	13 994 427	
2.2.14											50 000						50 000	
Total	0,25	68,5	41		1 406 772	2 970 622		13,25	20		1 590 000	2 031 975	12	719	107,5	3 775 727	14 968 077	19 970 674

Programme 2.3 – Normes

Mandat et objectifs

La dernière catégorie de solutions relevant du pilier stratégique 2 permet à l'UPU de renforcer ses activités de normalisation et de certification des normes, faisant ainsi la promotion de l'interopérabilité mondiale au profit de tous les acteurs du secteur postal sur tous les territoires. Ces objectifs sont réalisables dans le cadre de 11 propositions de travail pour le cycle 2021–2025. Leur mise en œuvre sera contrôlée et évaluée sur la base de divers résultats. Ils comprennent des indicateurs tels que le nombre d'auditeurs régionaux de la sécurité certifiés, les rapports mensuels d'évaluation de la conformité et l'examen annuel de la liste des normes existantes. Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

Proposition de travail/OPP	Description	Conseil/ responsable
2.3.1	Philatélie 3 – Système mondial de numérotation des timbres-poste (WNS) et certification	CA
2.3.2	Philatélie 4 – Production et vente de coupons-réponse internationaux	CA
2.3.3	Activités de normalisation – Élaboration et gestion	CEP
2.3.4	Conformité avec les normes opérationnelles – Gestion	CEP
2.3.5	Questions opérationnelles et comptables – Gestion des normes	CEP
2.3.6	Solutions et normes d'adressage – Développement	CEP
2.3.7	Développement de produits, commerce électronique et intégration – Normes	CEP
2.3.8	Douanes – Normes	CEP
2.3.9	Coopérative EMS – Normes	CEP
2.3.10	Sécurité – Normes	CEP
2.3.11	Transport – Normes	CEP

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Autre (CHF)			Total (CHF)			Contributions volontaires			Personnel (m/h)			Total (CHF)			Vente de produits et services			Autre (CHF)			Total (CHF)			
	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	
2.3.1	0,25				5 600		2			10 000			12		65 000			200 600			216 200							
2.3.2	0,25				5 600		6	19,2		246 960					117 000			117 000			369 560							
2.3.3	7				114 100				5 000		5 000										119 100							
2.3.4	6				97 800																97 800							
2.3.5	3,5				57 050																57 050							
2.3.6																3,5			192 000			249 050			249 050			
2.3.7	2	4	3		143 900																143 900							
2.3.8		1,5			24 450																24 450							
2.3.9									1,25	16				201 175								201 175						
2.3.10		2			9500		20 500														20 500							
2.3.11						114 100					50 000		50 000									164 100						
Total	2,5	31	3	9 500	583 100		9,25	35,2	55 000	513 135		3,5	12	374 000		566 650		1 662 885										

31

Pilier stratégique 3 – Centre de connaissances

Le pilier stratégique 3 de la SPA comprend trois catégories de solutions de l'U.P.U., qui, aux fins de la préparation du budget, peuvent être appelées programmes:

- Programme 3.1 – Études et connaissances sur les tendances des marchés.
- Programme 3.2 – Analyse ciblée de divers thèmes précis.
- Programme 3.3 – Stockage et protection des données.

Des explications détaillées concernant ces programmes sont présentées dans les pages ci-dessous.

Programme 3.1 – Études et connaissances sur les tendances des marchés

Mandat et objectifs

Dans le cadre de la première catégorie de solutions relevant du pilier stratégique 3, l'U.P.U. développera sa capacité d'étude approfondie afin d'aider les acteurs du secteur postal à mieux comprendre et anticiper les tendances qui affectent le secteur dans son ensemble. La concrétisation de cet objectif repose sur 11 propositions de travail relevant de la catégorie «Études et connaissances sur les tendances des marchés». Afin de contrôler leur mise en œuvre, l'avancement de ces propositions de travail sera évalué sur la base de divers résultats. Cette évaluation se fonde notamment sur des indicateurs tels que le nombre de pays ayant bénéficié d'une analyse nationale complète, le nombre de projets de recherche conjoints avec d'autres organisations internationales et le pourcentage de tous les messages EDI échangés à des fins d'analyse économique postale mondiale. Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil responsable</i>
3.1.1	Études du marché postal dans les pays en développement et tendances régionales	CA
3.1.2	Études sur le cadre réglementaire national et services postaux	CA
3.1.3	Recherches institutionnelles sur l'économie postale	CA
3.1.4	Développement des produits, commerce électronique et intégration – Recherche	CEP
3.1.5	Coopérative EMS – Connaissances du marché	CEP
3.1.6	Économie numérique 2 – Recherches sur le numérique	CA
3.1.7	Inclusion financière 1 – Études et connaissances sur l'inclusion financière postale	CA
3.1.8	Rémunération 3 – Recherches sur la rémunération et production intellectuelle	CA
3.1.9	Marketing direct 4 – Recherche sur le marketing direct	CEP
3.1.10	Environnement et développement durable 2 – Recherches en matière d'environnement et de développement durable	CA
3.1.11	Commerce 2 – Recherches	CA

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Contributions volontaires			Vente de produits et services			Total (CHF)	
	D	P	G	Autre (CHF)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	D	P	G	Autre (CHF)	Personnel (m/h)
3.1.1	0,96	18,6	4,8		378 924		1,2			13 560	
3.1.2	0,96	18,6	4,8		378 924		1,2			13 560	
3.1.3	0,5	42		30 000	725 800						
3.1.4	1	4,5	3		129 650						
3.1.5						1,25	16	200 000	401 175		
3.1.6	0,25	4	0,75	17 000	96 275	7,5				122 250	
3.1.7	0,5	5	33 000	125 700				120 000	120 000		
3.1.8	1,2	3	1		87 080						
3.1.9		1			16 300		1,5	80 000	96 950		
3.1.10	0,5	4		13 000	89 400	6			97 800		
3.1.11	0,5	4	0,75	18 000	70 475	3			16 500		
Total	6,37	104,7	15,1	111 000	2 098 528		17,75	19,9	400 000	881 795	
										22 000	22 000
											3 002 323

Programme 3.2 – Analyse ciblée de divers thèmes précis

Mandat et objectifs

Grâce à cette deuxième catégorie de solutions relevant du pilier stratégique 3, l'UPU exploitera le potentiel des données postales de masse en sa possession et articulera des solutions pour les acteurs du secteur postal autour de connaissances et d'analyses ciblées. La concrétisation de cet objectif repose sur six propositions de travail. Comme pour la catégorie précédente, leur mise en œuvre sera contrôlée par des résultats quantifiables. Cette évaluation se fonde notamment sur des indicateurs tels que le nombre de documents de politique générale sur les principales questions commerciales, le nombre de pays participant à la base de données mondiale sur les cadres réglementaires et le nombre d'études analytiques sur les bureaux d'échange extraterritoriaux. Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

Proposition de travail/OPP	Description			Conseil responsable
3.2.1	Amélioration de la qualité de service – Analyse ciblée			CEP
3.2.2	Adressage et intégration des systèmes d'information géographique – Analyse			CEP
3.2.3	Coopérative EMS – Analyse			CEP
3.2.4	Economie numérique 1 – Analyse du numérique			CA
3.2.5	Politique postale et régulation 2 – Analyse en matière de service universel, de régulation et de politique postale			CA et CEP
3.2.6	Commerce 1 – Commerce. Analyse			CA

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Contributions volontaires			Vente de produits et services	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Total (CHF)
					D	P	G					
3.2.1	4,5	3		107 250				40 000	40 000			147 250
3.2.2	2,4			39 120								39 120
3.2.3								1,25	16	200 000	401 175	
3.2.4	0,25	4	0,75	2 000	81 275			7,5		122 250		203 525
3.2.5	1,5	6	3	85 000	250 300			6		97 800		348 100
3.2.6	0,25	4	0,75	8 000	54 875			3		6 875		61 750
Total	2	20,9	7,5	95 000	532 820			17,75	16	240 000	668 100	
												1 200 920

Programme 3.3 – Stockage et protection des données

Mandat et objectifs

La dernière catégorie de solutions relevant du pilier stratégique 3 permet à l'UPU de renforcer son rôle de gardien des données internationales sur le secteur en les stockant de manière neutre et sécurisée. La concrétisation de cet objectif repose sur cinq propositions de travail pour le cycle 2021–2025. Leur mise en œuvre sera contrôlée et évaluée sur la base d'un certain nombre de résultats. Cette évaluation se fonde notamment sur des indicateurs tels que le nombre d'utilisateurs de la base de données Universal POST*CODE® DataBase, l'extension de la plate-forme de données de masse de l'UPU et l'introduction d'une norme en matière de systèmes de gestion de la confidentialité des informations. Les informations détaillées sur les résultats pour ce programme figurent dans le plan d'activités pour 2021–2025.

Projets structurants et responsabilités

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil/ responsable</i>		
3.3.1	Philatélie 2 – Système de distribution et d'entretien de la collection philatélique universelle	CA		
3.3.2	Conformité des normes opérationnelles – Stockage des données	CEP		
3.3.3	Solutions et normes d'adressage – Stockage des données	CEP		
3.3.4	Coopérative EMS – Stockage et protection de données	CEP		
3.3.5	Stockage et protection des données de l'UPU au niveau mondial	CA et CEP		

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Contributions volontaires			Vente de produits et services Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Total (CHF)	
				D	P	G	Personnel (m/h)	D	P		
3.3.1	0,25	74 000	79 600							79 600	
3.3.2	7	16 000	130 100							130 100	
3.3.3								2,5		40 750	
3.3.4										401 175	
3.3.5	12	285 600	481 200							481 200	
Total	0,25	19	375 600	690 900	1,25	16	200 000	401 175	2,5	40 750	1 132 825

Soutien fonctionnel

- Les activités de soutien fonctionnel de la SPA sont divisées en cinq catégories, qui, aux fins de la préparation du budget, peuvent être appelées programmes:
- Programme 4.1 – Cabinet.
 - Programme 4.2 – Finances.
 - Programme 4.3 – Ressources humaines.
 - Programme 4.4 – Affaires juridiques.
 - Programme 4.5 – Logistique.

Les explications détaillées concernant ces programmes sont présentées dans les pages ci-après.

Programme 4.1 – Cabinet

Mandat et objectifs

La catégorie «Cabinet» comprend quatre propositions de travail relatives au Cabinet et aux affaires concernant les Conseils, à la gouvernance et au contrôle interne, à la planification stratégique et à la communication. Les résultats correspondants comprennent des indicateurs tels que le nombre de sessions de Conseils organisées avec succès, le nombre de consultations du site Web de l'UPU et le pourcentage de livrables du CA/CEP ainsi que les recommandations de l'audit qui ont été mises en œuvre.

Projets structurants et responsabilités

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>			<i>Conseil responsable</i>		
4.1.1	Cabinet et affaires concernant les Conseils			CA		
4.1.2	Gouvernance et contrôle interne			CA		
4.1.3	Planification stratégique			CA		
4.1.4	Communication			CA		

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Contributions volontaires			Vente de produits et services			Total (CHF)	
	D	P	G	Autre (CHF)	Total (CHF)	Personnel (m/h)	D	P	G	Autre (CHF)	Total (CHF)
4.1.1	26		57,6	155 000	1 388 280						1 388 280
4.1.2	2	24	12	165 550	737 150						737 150
4.1.3	0,75	30	9,6	40 500	654 780						654 780
4.1.4	3	54	12	86 250	1 169 250						1 322 250
Total	31,75	108	91,2	447 300	3 949 460		153 000	153 000	153 000		4 102 460

Programme 4.2 – Finances

Mandat et objectifs

La catégorie «Finances» couvre deux propositions de travail liées au rôle de support ainsi qu'à la mobilisation des ressources. L'avancement des travaux peut être évalué par des résultats tels que l'approbation des rapports financiers sans réserve par les Vérificateurs extérieurs, le nombre de nouveaux partenariats formalisés avec des donateurs multilatéraux pour des interventions au niveau mondial ou national ainsi que le nombre de contributeurs volontaires appuyant la mise en œuvre de la stratégie.

Projets structurants et responsabilités

Proposition de travail/OPP	Description	Conseil responsable
4.2.1	Fonction d'appui financier	CA
4.2.2	Mobilisation des ressources	CA

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Contributions volontaires			Vente de produits et services			Total (CHF)		
	D	P	G	Total (CHF)	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	D	P	G	Autre (CHF)	Total (CHF)
4.2.1	13	54	65	183 000	2 088 900							2 088 900
4.2.2	2	9		19 800	211 300			600 000	600 000			811 300
Total	15	63	65	202 800	2 300 200			600 000	600 000			2 900 200

Programme 4.3 – Ressources humaines

Mandat et objectifs

La troisième catégorie d'activités relevant du support fonctionnel concerne les ressources humaines et comprend trois propositions de travail concernant la formation et le développement, la politique en matière de ressources humaines et l'administration (prestations et salaires). La réalisation des objectifs pour ces propositions de travail peut être quantifiée par des résultats tels que le pourcentage de personnel ayant suivi une formation dans le domaine de l'informatique ou des nouvelles technologies (dans le cadre du pilier stratégique 2) et la réduction des délais de recrutement pour les postes à durée déterminée.

Projets structurants et responsabilités

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil responsable</i>
4.3.1	Formation et développement	CA
4.3.2	Politique en matière de ressources humaines	CA
4.3.3	Gestion des ressources humaines – Prestations et salaires	CA

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Autre (CHF)			Total (CHF)			Contributions volontaires			Autre (CHF)			Total (CHF)			Vente de produits et services			Personnel (m/h)			Autre (CHF)			Total (CHF)				
	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G		
4.3.1	4	12	6	100	000		453	000																								
4.3.2	5	0	3,6	65	000		217	680																								
4.3.3	4	12	58,8	458	000		1 407	640																								
Total	13	24	68,4	623	000		2 078	320																								

Programme 4.4 – Affaires juridiques

Mandat et objectifs

L'avancement de la proposition de travail relative à la fonction d'appui juridique peut être évaluée sur la base de résultats tels que le pourcentage de demandes externes de clarification juridique traitées dans un délai de sept jours ouvrables (uniquement les demandes émanant d'entités gouvernementales et d'opérateurs désignés des Pays-membres de l'Union) et le pourcentage de demandes de rédaction, d'examen ou de validation d'instruments contractuels émanant du Bureau international traitées dans un délai de sept jours ouvrables.

Projets structurants et responsabilités

<i>Proposition de travail/OPP</i>	<i>Description</i>	<i>Conseil responsable</i>
4.4.1	Fonction de soutien juridique	CA

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Autre (CHF)			Total (CHF)			Contributions volontaires			Autre (CHF)			Total (CHF)			Vente de produits et services			Autre (CHF)			Total (CHF)			
	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	
4.4.1	12	36	12	31 500			1 022 700																					1 022 700
Total	12	36	12	31 500			1 022 700																					1 022 700

Programme 4.5 – Logistique

Mandat et objectifs

La dernière proposition de travail relevant du support fonctionnel concerne le domaine de la logistique. Les résultats permettant d'évaluer les progrès réalisés comprennent le pourcentage de documents et de locaux prêts pour chaque réunion ou événement.

Projets structurants et responsabilités

Proposition de travail/OPP	Description	Conseil responsable
4.5.1	Services linguistiques	CA
4.5.2	Services généraux	CA

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Autre (CHF)			Total (CHF)			Contributions volontaires			Autre (CHF)			Total (CHF)			Vente de produits et services			Autre (CHF)			Total (CHF)		
	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G	D	P	G
4.5.1	1	60	129,6				2 464 880																				2 464 880
4.5.2	5,8	14,4	86,4	2 364 000			3 704 960			6	70 000		137 800														3 842 760
Total	6,8	74,4	216	2 364 000			6 169 840			6	70 000		137 800														6 307 640

Programme 5.1 – Frais hors exploitation

Mandat et objectifs

Cette catégorie inclut le versement du montant dû au titre de la garantie de la Caisse de prévoyance de l'UPU.

Catégorie	OPP	Description
5.1 Respect des obligations envers le personnel	5.1.1	Respect des obligations envers le personnel

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Autre (CHF)	Total (CHF)	Contributions volontaires			Autre (CHF)	Total (CHF)	Vente de produits et services	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Total (CHF)	
	D	P	G			D	P	G				D	P	G		
5.1.1				3 000 000	3 000 000				723 500	723 500						3 723 500
Total				3 000 000	3 000 000				723 500	723 500						3 723 500

Programme 6.1 – Remplacement, développement et acquisition des actifs

Mandat et objectifs

Cette catégorie inclut le montant à allouer au fonds destiné à l'entretien et la rénovation du bâtiment et l'amortissement des investissements.

Catégorie	OPP	Description
6.1 Remplacement, développement et acquisition des actifs	6.1.1	Entretien et rénovation du bâtiment du Bureau international
	6.1.7	Amortissements

Budget pour 2025

Nº	Budget ordinaire			Autre (CHF)	Total (CHF)	Contributions volontaires			Autre (CHF)	Total (CHF)	Vente de produits et services	Personnel (m/h)	Autre (CHF)	Total (CHF)	Total (CHF)	
	D	P	G			D	P	G				D	P	G		
6.1.1				450 000	450 000											450 000
6.1.7				1 360 000	1 360 000											1 360 000
Total				1 810 000	1 810 000											1 810 000

3. Budget présenté par nature des charges et des produits

3.1 Charges relevant du budget ordinaire

Pour 2025, les charges du budget ordinaire se montent à 39 512 270 CHF et comprennent un montant de 3 000 000 de CHF correspondant à l'application des garanties de l'Union relatives à la Caisse de prévoyance (les 723 500 CHF restants étant financés par des entités extrabudgétaires). Ces dépenses incluent également 450 000 CHF mis de côté pour débuter le financement du projet de rénovation du bâtiment.

Les investissements prévus en 2025 sont indiqués dans le tableau I.

Tableau I – Investissements envisagés – Budget de 2025 (en francs suisses)

Description	Montant
Sécurité informatique (remplacement des serveurs et consolidation)	60 000
Remplacement des ordinateurs portables	9 000
Remplacement du Wi-Fi	85 000
Commutateurs de réseau	315 000
Total – Matériel informatique	469 000
Mise à jour du système Navision et d'autres logiciels de comptabilité	200 000
Total – Logiciels informatiques	200 000
Système de contrôle d'accès au bâtiment	65 000
Système des installations de conférence	25 000
Climatisation – salles de serveurs	15 000
Total – Bâtiment	105 000
Total – Investissements	774 000

L'adoption des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) a entraîné l'introduction de charges d'amortissement en 2011. Celles-ci ont une incidence directe sur le budget. Le tableau II résume le montant des amortissements comptabilisés en tant que charges dans le budget ordinaire de l'Union.

Tableau II – Amortissements en 2025 (en francs suisses)

Description	Amortissements
Machines, mobilier et matériel	82 600
Équipement informatique et de communication	132 200
Logiciels	235 500
Véhicules	7 100
Bâtiment	902 600
Total des amortissements	1 360 000

Les autres charges du budget ordinaire figurent dans le tableau III et comprennent les dépenses de personnel et les autres frais de fonctionnement.

Tableau III – Charges hors amortissements (en francs suisses)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Dépenses de personnel	26 160 840
Coopération au développement	2 540 418
Projets du fonds d'urgence et de solidarité	336 640
Autres charges de fonctionnement	5 664 372
Total des charges hors amortissements	34 702 270
Total des amortissements	1 360 000
Total des charges récurrentes	36 062 270
Montant de la garantie due à la Caisse de prévoyance	3 000 000
Montant à allouer au fonds de maintenance du bâtiment	450 000
Total des charges	39 512 270

Le tableau IV contient un récapitulatif des charges relevant du budget ordinaire de l'Union.

Tableau IV – Récapitulatif des charges relevant du budget ordinaire de l'Union (en francs suisses)

<i>Description</i>	<i>Budget de 2025</i>	<i>Budget de 2024 (révisé)</i>	<i>Écart</i>
Salaires et indemnités	17 621 140	17 578 300	0,2%
Charges sociales	8 085 000	8 120 000	-0,4%
Recrutement et cessation de service	295 000	345 000	-14,5%
Formation et autres dépenses de personnel	159 700	175 000	-8,7%
Total des coûts de personnel	26 160 840	26 218 300	-0,2%
Frais de voyage	577 550	466 944	23,7%
Coopération au développement	2 540 418	2 540 418	0,0%
Projets du fonds d'urgence et de solidarité	336 640	336 640	0,0%
Coûts des services de conseil et externes	2 275 107	2 411 350	-5,7%
Frais généraux	987 400	969 554	1,8%
Équipement et fournitures	1 576 815	1 610 564	-2,1%
Charges d'amortissement	1 360 000	1 360 000	0,0%
Autres charges	247 500	148 500	66,7%
Total des charges de fonctionnement	9 901 430	9 843 970	0,6%
Total des charges récurrentes	36 062 270	36 062 270	0,0%
Montant de la garantie à verser à la Caisse de prévoyance	3 000 000	3 000 000	0,0%
Montant à allouer au fonds de maintenance du bâtiment	450 000	450 000	0,0%
Total des charges	39 512 270	39 512 270	0,0%

3.2 *Produits relevant du budget ordinaire*

Les sources de financement des charges du budget ordinaire sont les contributions des Pays-membres de l'Union et les recettes administratives.

Les contributions représentent la partie des ressources de l'Union financées par les Pays-membres. Pour 2025, elles s'élèvent à 38 459 231 CHF.

Les contributions pour les coûts de traduction en français s'élèvent à 164 000 CHF.

Tableau V – Récapitulatif des produits relevant du budget ordinaire de l'Union (en francs suisses)

Description	Budget de 2025	Budget de 2024 (révisé)	Écart
A. Contributions des Pays-membres			
Contributions aux dépenses de l'Union	38 459 231	38 437 096	0,1%
Contributions aux frais de traduction française	164 000	164 000	0,0%
Total des contributions des Pays-membres	38 623 231	38 601 096	0,1%
B. Recettes administratives			
Produits des ventes de publications	39 000	170 000	-77,1%
Location des locaux	450 000	450 000	0,0%
Recettes diverses	400 039	291 174	37,4%
Total des recettes administratives	889 039	911 174	-2,4%
Total général	39 512 270	39 512 270	0,0%

3.3 Niveau des charges nettes de l'Union

Les charges nettes se composent des dépenses auxquelles on soustrait les recettes administratives. Les charges nettes sont financées par les contributions des Pays-membres.

Les charges nettes sont estimées à 38 623 231 CHF.

Tableau VI – Récapitulatif général (en francs suisses)

Description	Budget de 2025	Budget de 2024 (révisé)	Écart
Charges récurrentes de l'Union			
Charges de personnel (hors coopération au développement)	26 160 840	26 218 300	-0,2%
Coopération au développement	2 540 418	2 540 418	0,0%
Projets du fonds d'urgence et de solidarité	336 640	336 640	0,0%
Autres charges de fonctionnement du Bureau international (dont amortissements)	7 024 372	6 966 912	0,8%
Total des charges récurrentes	36,062,270	36 062 270	0,0%
Montant de la garantie due à la Caisse de prévoyance	3 000 000	3 000 000	0,0%
Montant à allouer au fonds de maintenance du bâtiment	450 000	450 000	0,0%
Total des charges	39 512 270	39 512 270	0,0%
Recettes administratives	889 039	911 174	-2,4%
Charges nettes	38 623 231	38 601 096	0,1%
Contributions aux dépenses de l'Union	38 459 231	38 437 096	0,1%
Contributions aux frais de traduction française	164 000	164 000	0,0%
Total des contributions des Pays-membres	38 623 231	38 601 096	0,1%

Tableau VII – Plan d'affectation des postes de travail inclus dans le budget de 2025

Catégories Directions	Hors classe ²	Union Cadre			Non cadre			Total Union	Extrabudgétaire			Total général ¹
		P	G	Total	P	G	Total		Hors classe	P	G ³	
Bureaux du Directeur général et du Vice-Directeur général	2,0	0,0	3,0	5,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	5,0
Direction de l'administration et du Cabinet (DACAB)	1,0	6,75	3,8	11,55	1,4	0,0	1,4	13,0	0,0	1,25	1,0	2,25
Direction des finances (DFI)	1,0	5,0	5,5	11,5	0,5	0,0	0,5	12,0	0,0	2,4	3,8	6,2
Direction des affaires juridiques (DAJ)	1,0	3,0	1,0	5,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	5,0
Direction des ressources humaines (DRH)	1,0	2,0	5,7	8,7	0,0	0,0	0,0	8,7	0,0	0,0	0,0	8,7
Direction des opérations postales (DOP)	2,0	13,8	9,5	25,3	1,0	0,0	1,0	26,3	0,0	6,5	20,7	27,2
Direction de la logistique (DL)	1,0	6,0	20,4	27,4	0,0	0,0	0,0	27,4	0,0	0,0	3,1	30,5
Direction du Centre de technologies postales (DCTP)	0,0	3,0	2,0	5,0	1,0	0,0	1,0	6,0	1,0	60,0	5,5	66,5
Direction des politiques, de la régulation et des marchés (DPRM)	2,0	14,0	3,3	19,3	3,0	1,5	4,5	23,8	0,0	8,0	0,0	8,0
Direction du développement et de la coopération (DCDEV)	1,0	10,0	6,0	17,0	0,0	0,0	0,0	17,0	0,0	0,0	1,6	1,6
Total	12,0	63,55	60,2	135,75	6,9	1,5	8,4	144,15	1,0	78,15	35,7	114,85
												259,0

¹ Fonctionnaires associés (détachés), contrats à court terme et stagiaires non compris.² Fonctionnaires élus et Directeurs.³ Fonctionnaires spécialistes et services généraux.

Annexes

1. Système de financement du budget de l'Union

1.1 Introduction

Le système de financement du budget de l'Union s'articule autour de trois piliers, à savoir:

- un premier pilier, financé par les contributions nationales des Pays-membres et les recettes administratives, qui représente le budget ordinaire;
- un deuxième pilier, financé par les contributions volontaires reçues par l'UPU telles que les cotisations pour les organes financés par les utilisateurs, les contributions volontaires affectées et non affectées et les autres contributions financières;
- un troisième pilier, financé par la vente de produits et services.

Il est donc indispensable que toutes les activités relevant des deuxième et troisième piliers soient autofinancées.

1.2 Les trois piliers de la structure du budget de l'Union

Tableau X – Récapitulatif des types de produits par pilier

Pilier	Types d'activités financées	Principale source de financement	Type de financement
1 – Budget ordinaire	Charges de l'Union	Pays-membres	Contributions statutaires des Pays-membres
2 – Contributions volontaires	Coopérative télématique, EMS, UPU*Clearing, etc.	Opérateurs désignés	Autres contributions annuelles
	Contributions au Fonds pour l'amélioration de la qualité de service, contributions volontaires affectées et non affectées et autres contributions financières	Opérateurs désignés et toute autre source de financement (y compris privée)	Contributions volontaires
3 – Ventes de produits et services	POST*CODE, Système mondial de numérotation des timbres-poste (WNS), codes à barres, refacturation des coûts des coupons-réponse internationaux, produits du CTP et autres ventes	Toute source de financement (y compris privée) générant des produits provenant de services rendus	Ventes

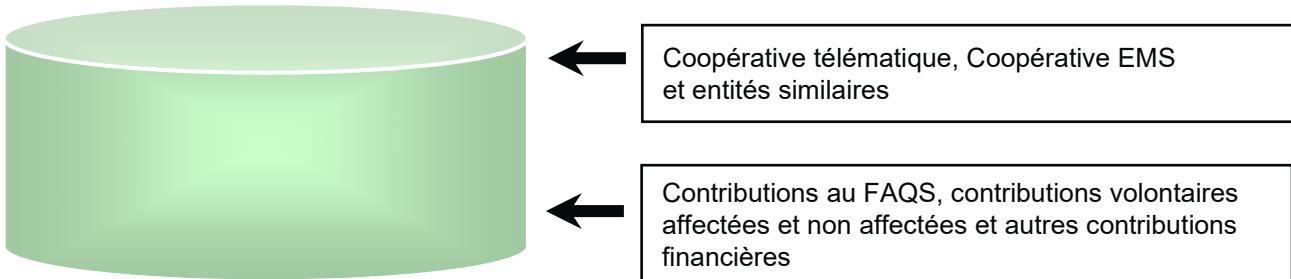
1.3 Fonctionnement des trois piliers

a) Premier pilier

Le premier pilier représente le budget ordinaire de l'Union, financé par les contributions nationales des Pays-membres, auquel est appliqué un plafond budgétaire fixé par le Congrès.

b) Deuxième pilier

Le deuxième pilier représente les contributions volontaires reçues par l'UPU telles que les cotisations pour les organes financés par les utilisateurs, les contributions volontaires affectées et non affectées et les autres contributions financières. Les activités des organes financés par les utilisateurs, comme la Coopérative télématique et la Coopérative EMS, sont financées par les cotisations annuelles versées par leurs membres.



La Coopérative télématique, la Coopérative EMS et les entités similaires sont par définition des centres de profit et d'investissement ayant vocation à s'autofinancer. Elles peuvent affecter les recettes aux dépenses pour parvenir à l'équilibre financier alors que, dans le cadre du budget ordinaire de l'Union, les recettes ainsi que les dépenses sont fixées par le CA.

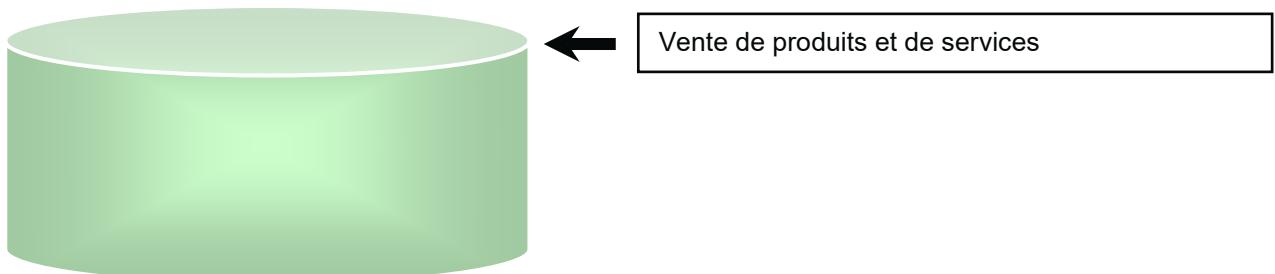
Les autres sources de contributions volontaires permettent aux Pays-membres, opérateurs désignés et autres donateurs publics et privés de répondre à certains besoins de financement. Les fonds versés sont des fonds volontaires affectés ou non affectés en fonction des souhaits des donateurs et des priorités accordées aux activités correspondantes.

En raison de sa nature extrabudgétaire, ce pilier de financement n'est pas concerné par le plafond budgétaire fixé par le Congrès. Les caractéristiques du second pilier sont les suivantes:

- Apporter les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie postale mondiale.
- Mieux répondre aux attentes des Pays-membres en matière d'assistance technique et de coopération au développement.
- Possibilité pour les donateurs de décider des montants qu'ils souhaitent verser durant une période de temps à leur convenance.

c) *Troisième pilier*

Le troisième pilier est destiné à financer les activités de l'UPU par le biais de la vente de produits et services. Il intègre donc les recettes issues de la vente des produits et des services fournis par l'UPU.



1.4 Détermination de la valeur de l'unité de contribution dans le cadre du système de financement du budget de l'Union

La valeur de l'unité de contribution se base sur le montant des charges récurrentes nettes inscrites au budget ordinaire de l'Union approuvé par le CA et sur le nombre total d'unités de contribution.

Pour 2025, la valeur de l'unité de contribution (en francs suisses) a été calculée sur la base du nouveau mécanisme de contributions adopté au Congrès d'Abidjan et détaillé dans le document CA 2021.2-Doc 11:

Charges nettes pour 2025 (a)	38 623 231
Contributions au Service de traduction français (b)	164 000
Contributions aux dépenses de l'Union (a – b)	38 459 231
Nombre total d'unités de contribution (c)	865,3
Montant de l'unité de contribution, groupe 1	44 270
Montant de l'unité de contribution, groupe 2	46 810

2. Contributions des Pays-membres

2.1 Introduction

Le tableau VIII présente l'évolution des contributions depuis 1999.

2.2 Évolution annuelle des contributions

Tableau VIII – Évolution des contributions depuis 1999 (en francs suisses)

Année	Nombre total d'unités de contribution	Montant de l'unité de contribution	Montant total facturé
1999	908,5	37 280	33 868 880
2000	907	37 280	33 812 960
2001	878	39 110	34 338 580
2002	878	39 110	34 338 580
2003	877	39 360	34 518 720
2004	877	39 360	34 518 720
2005	865	39 360	34 046 400
2006	865	39 360	34 046 400
2007	867,5	39 990	34 691 325
2008	867,5	39 990	34 691 325
2009	864,5	40 993	35 438 449
2010	864,5	40 993	35 438 449
2011	864	41 770	36 089 280
2012	865,5	41 770	36 151 935
2013	852,5	41 770	35 608 925
2014	852,5	41 770	35 608 925
2015	852,5	41 770	35 608 925
2016	854,5	41 770	35 692 465
2017	830,5	43 526	36 148 343
2018	830,5	43 526	36 148 343
2019	830,5	43 526	36 148 343
2020	821,8	46 000	37 802 800
2021	821,3	46 000	37 779 800
2022	819,3	46 000	37 687 800
2023	865,8	43 500 (groupe 1) 46 000 (groupe 2)	37 812 300
2024	864,8	44 270 (groupe 1) 46 810 (groupe 2)	38 437 096
2025	865,3	44 270 (groupe 1) 46 810 (groupe 2)	38 459 231

3. Répartition des Pays-membres selon leur classe de contribution pour 2025

*Unités
de contribution*

Classe de 60 unités

1.	États-Unis d'Amérique	60
----	-----------------------	----

Classe de 55 unités

1.	Japon	55
----	-------	----

Classe de 50 unités

1.	Allemagne	50
2.	France	50
3.	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	<u>50</u>
		150

Classe de 40 unités

1.	Canada	40
2.	Chine	40
<i>Y compris:</i>		
	<i>Chine (spécifiquement pour le territoire de Hongkong), contribution volontaire de la Chine</i>	1
	<i>Chine (spécifiquement pour le territoire de Macao), contribution volontaire de la Chine</i>	0,5
		<u>80</u>

Classe de 27 unités

1.	Italie	27
----	--------	----

Classe de 25 unités

1.	Espagne	25
----	---------	----

Classe de 20 unités

1.	Arabie saoudite	20
2.	Australie	20
3.	Fédération de Russie	20
4.	Inde	<u>20</u>
		80

Classe de 15 unités

1.	Belgique	15
2.	République de Corée	15
3.	Pays-Bas (Royaume des)	15
4.	Suède	15
5.	Suisse	<u>15</u>
		75

Classe de 10 unités

1.	Afrique du Sud	10
2.	Brésil	10
3.	Danemark	10
4.	Finlande	10
5.	Mexique	10
6.	Norvège	<u>10</u>
		60

Classe de 9 unités

1. Pakistan	9
-------------	---

Classe de 6 unités

1. Autriche	6
2. Pologne	<u>6</u>
	12

Classe de 5 unités

1. Algérie	5
2. Égypte	5
3. Hongrie	5
4. Indonésie	5
5. Iran (République islamique d')	5
6. Koweït	5
7. Maroc	5
8. Nigéria	5
9. Nouvelle-Zélande	5
10. Tchéquie	5
11. Tunisie	5
12. Türkiye	5
13. Ukraine	<u>5</u>
	65

Classe de 4 unités

1. Territoires d'outre-mer (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)	4
2. Singapour	<u>4</u>
	8

Classe de 3 unités

1. Argentine	3
2. Bangladesh	3
3. Bulgarie	3
4. Chili	3
5. Colombie	3
6. Côte d'Ivoire	3
7. Ghana	3
8. Grèce	3
9. Irlande	3
10. Israël	3
11. Kenya	3
12. Malaisie	3
13. Portugal	3
14. Roumanie	3
15. Slovaquie	3
16. Sri Lanka	3
17. Thaïlande	3
18. Uruguay	3
19. Zimbabwe	<u>3</u>

Classe de 2 unités

1.	Qatar	2
----	-------	---

Classe de 1 unité

1.	Albanie	1
2.	Arménie	1
3.	Aruba, Curaçao et S. Maarten	1
4.	Azerbaïjan	1
5.	Bahamas	1
6.	Bahreïn	1
7.	Barbade	1
8.	Bélarus	1
9.	Belize	1
10.	Bhoutan	1
11.	Bolivie (État plurinational de)	1
12.	Bosnie-Herzégovine	1
13.	Botswana	1
14.	Brunéi Darussalam	1
15.	Cabo Verde	1
16.	Camodge	1
17.	Cameroun	1
18.	Chypre	1
19.	Congo	1
20.	Costa Rica	1
21.	Croatie	1
22.	Cuba	1
23.	El Salvador	1
24.	Émirats arabes unis	1
25.	Équateur	1
26.	Estonie	1
27.	Eswatini	1
28.	Fidji	1
29.	Gabon	1
30.	Géorgie	1
31.	Guatemala	1
32.	Guinée équatoriale	1
33.	Guyana	1
34.	Honduras	1
35.	Iraq	1
36.	Islande	1
37.	Jamaïque	1
38.	Jordanie	1
39.	Kazakhstan	1
40.	Kirghizistan	1
41.	Lettonie	1
42.	Liban	1
43.	Libye	1
44.	Liechtenstein	1
45.	Lituanie	1
46.	Luxembourg	1
47.	Macédoine du Nord	1
48.	Madagascar	1
49.	Maldives	1
50.	Malte	1
51.	Maurice	1
52.	Monaco	1

53.	Mongolie	1
54.	Monténégro	1
55.	Myanmar	1
56.	Namibie	1
57.	Nicaragua	1
58.	Oman	1
59.	Ouzbékistan	1
60.	Panama	1
61.	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1
62.	Paraguay	1
63.	Pérou	1
64.	Philippines	1
65.	République arabe syrienne	1
66.	République démocratique du Congo	1
67.	République de Moldova	1
68.	République dominicaine	1
69.	République populaire démocratique de Corée	1
70.	Saint-Marin	1
71.	Sénégal	1
72.	Serbie	1
73.	Slovénie	1
74.	Suriname	1
75.	Tadjikistan	1
76.	Trinité-et-Tobago	1
77.	Turkménistan	1
78.	Vanuatu	1
79.	Vatican	1
80.	Venezuela (République bolivarienne du)	1
81.	Viet Nam	1
		81

Classe de 0,5 unité

1.	Afghanistan	0,5
2.	Angola	0,5
3.	Bénin	0,5
4.	Burkina Faso	0,5
5.	Burundi	0,5
6.	Comores	0,5
7.	Djibouti	0,5
8.	Érythrée	0,5
9.	Éthiopie	0,5
10.	Gambie	0,5
11.	Guinée	0,5
12.	Guinée-Bissau	0,5
13.	Haïti	0,5
14.	Îles Salomon	0,5
15.	Lesotho	0,5
16.	Libéria	0,5
17.	Malawi	0,5
18.	Mali	0,5
19.	Mauritanie	0,5
20.	Mozambique	0,5
21.	Népal	0,5
22.	Niger	0,5
23.	Ouganda	0,5
24.	République centrafricaine	0,5
25.	République démocratique populaire lao	0,5
26.	République-Unie de Tanzanie	0,5

27.	Rwanda	0,5
28.	Sierra Leone	0,5
29.	Somalie	0,5
30.	Soudan	0,5
31.	Soudan du Sud	0,5
32.	Tchad	0,5
33.	Timor-Leste	0,5
34.	Togo	0,5
35.	Yémen	0,5
36.	Zambie	<u>0,5</u>
		18

Classe de 0,1 unité

1.	Antigua-et-Barbuda	0,1
2.	Dominique	0,1
3.	Grenade	0,1
4.	Kiribati	0,1
5.	Nauru	0,1
6.	Sainte-Lucie	0,1
7.	Saint-Kitts-et-Nevis	0,1
8.	Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,1
9.	Samoa	0,1
10.	Sao Tomé-et-Principe	0,1
11.	Seychelles	0,1
12.	Tonga (y compris Niuafo'ou)	0,1
13.	Tuvalu	<u>0,1</u>
		1,3

Total général: 192 Pays-membres

865,3

